



Fiche d'inscription saison 2024 / 2025 – Ados-Adultes

Nom : Date de naissance :

Prénom : Profession :

Adresse :

Code postal : Ville : Téléphone :

Adresse mail (nécessaire pour l'administration) :

Lieu des cours :

- Lundi 21h-22h30 : Salle Pablo Picasso (Ramonville)
 Vendredi 19h-20h30 : Espace Allegria (Saint-Michel)

L'inscription à l'association pour un cours par semaine donne l'accès libre à la roda du vendredi (de 20h30 à 21h45). Ceci pour permettre à tous les inscrits de s'initier aux instruments, et participer à la roda du vendredi !

Personne à prévenir en cas d'accident :

Son numéro de téléphone :

L'adhésion annuelle de 20 euros à l'association est incluse dans les tarifs présentés ci-dessous.

En adhérant à l'association vous en acceptez le règlement intérieur.

Tenue de l'association (nécessaire pour le festival annuel de mars 2022) sur commande au secrétariat : 06.67.75.86.04 ou toulouse@capoeiragem.fr (environ 45 €). Nous vendons aussi des instruments de musique.

CAPOEIRA ADOS-ADULTES	Forfait 1 cours par semaine (+ le vendredi) : <input type="checkbox"/> 130 euros par trimestre (3 mois) <input type="checkbox"/> 230 euros par semestre (6 mois) <input type="checkbox"/> 250 euros par an (9 mois)	Forfait « cours à volonté » : Se renseigner sur les inscription à Toulouse
Deuxième enfant ou parent	Forfait 1 cours par semaine (+ le vendredi) : <input type="checkbox"/> 90 euros par trimestre (3 mois) <input type="checkbox"/> 160 euros par semestre (6 mois) <input type="checkbox"/> 180 euros par an (9 mois)	

IMPORTANT : L'association Capoeiragem est partenaire de la Ferme Curupira, fondée par Afonso au Brésil, dans une initiative écologique, un lieu de partage et d'échange interculturel autour d'initiatives durables, vous pouvez nous soutenir dans cette démarche, avec 3€ par mois en plus sur votre inscription. Ainsi, vous assurez l'introduction d'un arbre et son entretien pendant 1 année. Les bénévoles et partenaires sont bienvenus. www.fermecurupira.org

SOUTIEN à la Ferme Curupira 3 € par mois en plus sur votre inscription ou prix libre	<input type="checkbox"/> 36 euros <input type="checkbox"/>euros
--	--

Inscription à établir à l'ordre de Capoeiragem (non remboursable, non cessible à un tiers).

Dans la mesure du possible, ne pas mettre de décimales aux montants de vos chèques.

Le paiement par chèque peut s'effectuer en plusieurs fois : fournir l'ensemble des chèques avec le mois d'encaissement souhaité au dos de chaque chèque (les chèques sont encaissés vers le 1er de chaque mois). Par exemple, sur une inscription annuelle vous pouvez faire dix chèques qui seront encaissés d'octobre à juillet. Nous acceptons les chèques vacances et les coupons sport ANCV.

Les convocations à l'assemblée générale vous seront envoyées par email à moins que vous fassiez la demande pour qu'elles vous soient adressées par courrier postal.

Pour les mineurs, partie à compléter par les parents :

Je soussigné(e), accepte qu'en cas d'accident mon enfant soit transporté aux urgences.

Avec l'inscription, le responsable légal désigné ci-après autorise Capoeiragem à prendre des photos et vidéos de l'enfant..... dans le cadre des activités proposées par Capoeiragem lors des ateliers, spectacles et festivals. Le responsable légal autorise la diffusion de ces supports uniquement dans le cadre de Capoeiragem.

Je m'engage à déposer mon enfant seulement en présence de l'enseignant et à le récupérer à l'heure.

Signature des parents :



Règlement intérieur de l'association Capoeiragem

Article 1 – Adhésion et cotisation

Les cours se règlent en début de période de pratique (trimestre, semestre ou année). L'association propose un cours d'essai gratuit par pratiquant. L'association se réserve le droit de refuser tout élève dont la cotisation ne serait pas à jour.

Article 2 – Aptitude à la pratique

Toute personne s'inscrivant à une activité organisée par Capoeiragem (cours, stages, atelier de danse, de capoeira, festival ...) s'assure de ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique de la capoeira et de la danse.

Article 3 – Responsabilité des parents d'enfants mineurs

Les enfants mineurs sont conduits à la salle de capoeira et laissés uniquement en présence de l'animateur. Ils devront être récupérés au même endroit, à la fin du cours et à l'heure.

Article 4 – Cours / Entraînements / Baptême

L'adhérent s'engage à respecter les horaires de début et de fin des cours et s'engage à ne pas entrer ou sortir des cours sans l'accord du professeur.

L'association se réserve le droit d'apporter des modifications au planning des cours ainsi que d'annuler des cours. Certaines salles sont fermées pendant les vacances scolaires. Les adhérents à l'association Capoeiragem en seront informés par email. Les cours ne sont pas assurés les jours fériés sauf exception.

L'association décline toutes responsabilités en cas de perte ou de vol et pour tous préjudices corporels ou matériels subis par les adhérents durant les cours et déplacements.

L'association se décharge de toutes responsabilités concernant les élèves en dehors des heures d'activité.

Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement.

Capoeiragem Ramonville

5 rue Romain Rolland ; 31520 Ramonville-Saint-Agne

Tel. : 06 74 19 30 70

ramonville@capoeiragem.fr

<http://www.capoeiragem.fr> et <https://capoeira-ramonville.gitlab.io>